

SYNDICAT SCOLAIRE OGNES-CHEVREVILLE

COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAT SCOLAIRE DU 26 OCTOBRE 2015 A 19H30

1. INDEMNITES RECEVEUR MUNICIPAL :

Le syndicat scolaire bénéficie de l'aide du receveur de la Trésorerie de Nanteuil le Haudouin pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable, les membres du conseil syndical décident d'accorder l'indemnité de conseil et de budget au taux de 100% par an, à Mme Sylvie RASAMIMANANA, receveur municipal.

2. PHOTOCOPIEURS :

Madame la Présidente informe les membres du Syndicat scolaire qu'il est nécessaire de remplacer les photocopieurs des trois écoles, suite au vol de celui de l'école de Sennevières (qui a depuis le mois de juin un appareil prêté gracieusement par la société bureau 02), aux problèmes de fonctionnement des deux autres et de leur ancienneté (achat en 2008).

La société Bureau 02 propose trois nouveaux photocopieurs couleurs, option recto verso et format A3/A4 pour 1 800€ HT chacun, soit 6 480 € TTC au total au lieu de 3 appareils noir et blanc car la différence de prix est minime et cela devient presque obsolète. De plus, l'utilisation de la copie couleur peut être bloquée et limitée afin de maîtriser le budget des copies.

Le coût des copies couleurs a d'ailleurs été revu à la baisse. M. Bourgeois offre 150 € de copies couleurs sur les trois appareils (soit 3000 copies) et donne la possibilité de payer un appareil sur le budget 2015 et les deux autres sur le budget 2016.

Les membres du Syndicat scolaire décident à l'unanimité d'acheter ces trois photocopieurs.

3. TRANSPORT SCOLAIRE :

Madame Legrand informe les membres du syndicat scolaire que le passage du bus du vendredi après-midi continue d'être actif alors que l'école se termine à 11h30 et que les après-midi sont assurées par l'association « les petites canailles ». Le bus a été utilisé une fois pour deux enfants sinon il est vide, de plus Mme Guichard (atsem de l'école) n'a pas à assurer cette rotation de bus après la fin de l'école, sinon des heures supplémentaires devraient lui être payées par le syndicat scolaire.

L'association a prévenu les parents des enfants présents le vendredi après-midi à la garderie de ne pas compter à terme sur le passage du bus.

L'assemblée décide de prendre contact avec le Conseil Départemental par soucis d'économie et d'honnêteté.

Madame Legrand se chargera d'appeler le Conseil Départemental pour l'informer.

Point sur la fréquentation de la garderie depuis la rentrée : 16 enfants le midi, 8 en moyenne le matin et le soir.

4. QUESTIONS DIVERSES :

L'institutrice de Chevrèville a contacté Mme Legrand concernant la sortie pour la visite du collège de Nanteuil le Haudouin (dont le syndicat paye le bus), et pour l'informer que cette année le challenge des écoles aura lieu mais que le transport en bus reste à la charge des écoles.

Les déplacements en bus étant onéreux, le Syndicat scolaire ne peut en assurer la charge pour les deux sorties pour une même classe, il est donc envisagé de ne pas conserver la sortie du collège si un choix devait s'imposer.

D'autant que les programmes scolaires vont changer l'année prochaine et qu'il sera indispensable de changer les manuels scolaire d'histoire géographie pour tous ses niveaux (CE2, CM1 et CM2) soit environ 480 euros à budgéter pour cette dépenses supplémentaire.

Mme Baudry soulève l'idée de demander une participation aux familles pour les sorties scolaire. Mme Legrand répond que les institutrices l'envisagent.

M. Rychtarik et M. Geoffroy proposent qu'en contrepartie de la suppression du bus du vendredi après-midi, nous pourrions demander au Conseil Départementale de mettre à disposition en gratuitement un bus pour une des sorties voir les deux.

Madame Legrand en prend note pour transmettre la demande.

Séance levée à 20h30

Fait le 07/11/2015